

Séance du vendredi 24 novembre 2023

Date de la convocation: 20/11/2023

Membres en
exercice : 14

Présents : 10

Votants: 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-quatre novembre
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la
présidence de Olivier MAGUET,*

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Jean-Jacques DEBIEVE, Richard DETHYRE, Thomas
HOURLIER, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Anne COLLINOT par Flavie
ROUSSEAU-LEKUCHULA, Emilie KONNERT par Annick
IENZER

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ, Barbara LOUCHART

Absents:

CONVENTION DE PORTAGE FONCIER AVEC L'EPF - (D 2023 179)

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il est prévu sur la Commune une opération qu'elle désire faire porter par l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF) institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, qui a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales :

Axe « développement économique » (acquisition d'un immeuble avec local commercial au rez-de-chaussée et habitation au premier) sur la parcelle AC 105 → « Acquisition épicerie et logement »

Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la Commune et l'EPF.

A cet effet, il est donc proposé au Conseil municipal de solliciter pour ce projet un portage par l'EPF, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la Commune de Châtel-Censoir, ou à tout opérateur désigné par elle.

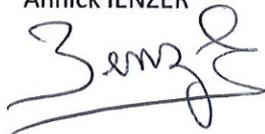
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité moins une abstention de Thomas HOURLIER,

DECIDE de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER



Le Maire
Olivier MAGUET

